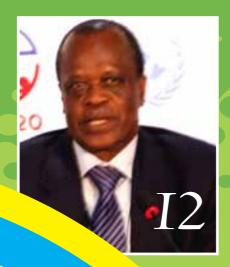
MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE





PLUS DE 1500 VOLS HEBDOMADAIRES VERS PLUS DE 80 DESTINATIONS À TRAVERS LE MONDE







08 ACTUALITE

23ème Congrès mondial de la nature de l'UICN

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

Contacts: (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29 E-mail:afenvironnementplus@yahoo.fr info@afriquenvironnementplus.com www.afriquenvironnementplus.com

Directeur de la Publication Raoul SIEMENI

Directeur des Projets et de la formation

Brice Severin PONGUI

Coordonnatrice

Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef Wilfrid LAWILLA

Chargé de la communication

Robert NGOUMA

Rédaction générale Raoul SIEMENI Marie Danielle Wilguette LAWILLA Oriane BAYENDELA

Nathalie MITOAMONO

Secrétariat de Rédaction Marie SIEMENI Milene MIMISSIE Orly Superviseur de correction Bonne Année MATOUMONA

Representants Cameroun Winnie KITIO

Partenaire : Energie 2050 Stéphane POUFFARY

Design

Trésor NGANDU K.D tresorng7@gmail.com

TechnicienBernard TCHOKOTE

4 DOSSIER SPECIALE

4^{EME} REUNION PLENIERE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

30 DOSSIER DE LA REDACTION

TRANSITION ENERGETIQUE
ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR
L'AFRIQUE



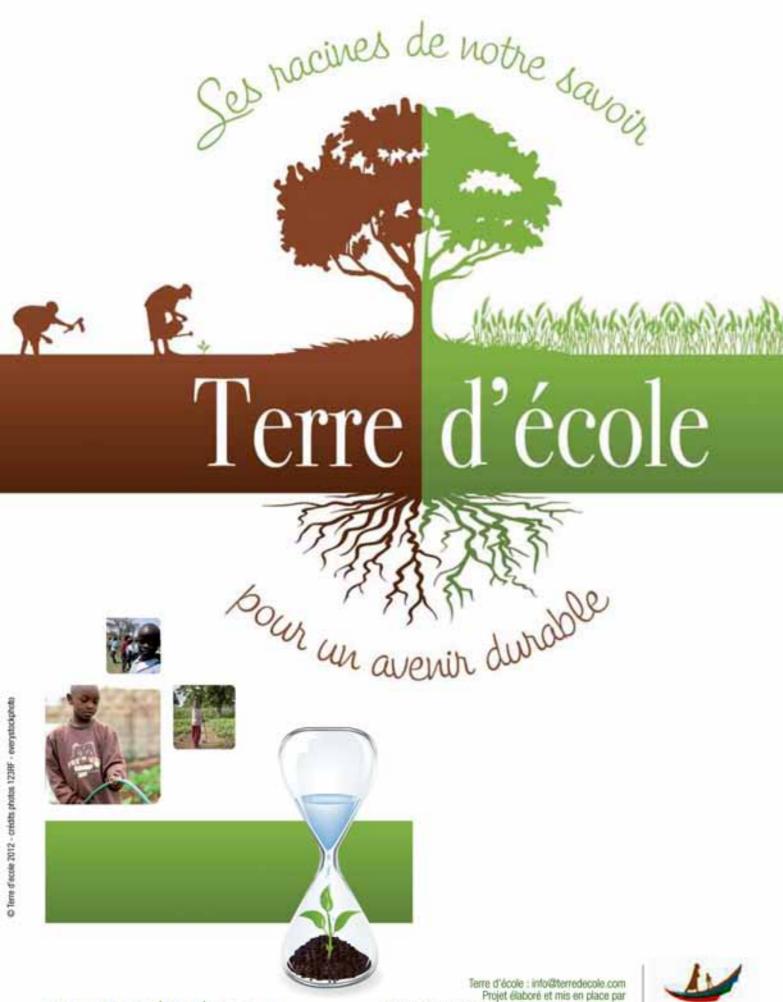




Agence canadienne de développement international

AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS Magazine I EDITION I SEPTEMBRE -OCTOBRE |





le Comité Internationnal pour la Renaissance de l'Afrique

4, rue Félicien-David - 75016 Paris

www.cira-net.com

www.terredecole.com



Autant de conférences sur l'environnement pour quelle issue ?

eux mois après la conférence sur la terre Rio+20 qui a fait émerger l'économie verte dans un contexte de crises généralisées, les choses ne semblent pas prendre une autre tournure telle que voulue ou/et souhaitée au sortir de ladite conférence. Les conférences ne font que se multiplier à travers le monde dans le souci de préserver notre environnement sinon notre planète qui, à l'allure où vont les choses, risque des catastrophes naturelles graves. Les exemples sont palpables avec la série d'inondations enregstrées non seulement en Europe avec Malaga en Espagne, mais aussi en Afrique avec les dernières en date celles du Nigeria, Sénégal, Niger, Cameroun causant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables, bilan très lourd : près de 82.500 morts par an et des milliers des sinistrés.

Toujours dans cette lutte acharnée pour une planète environnementale saine, autant de réunions et conférences se multiplient à travers le monde après Rio+20, notamment ces deux dernières : le monde vert s'est réuni sous le label de l'UICN à JeJu en Corée du sud avec la 14e Conférence de cette institution. Au sortir de laquelle plusieurs résolutions et recommandations ont été prises comme cela est de coutume, déclaration de JeJu, mais pour quel lendemain? C'est l'espoir qui fait vivre... le bâton de pèlerin a été donné à la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) pour débattre des questions liées à l'environnement mais aussi passer en revue les résultats de Rio+20 et ceux de la conférence sur les changements climatiques de Durban en 2011.

De l'autre côté, la sous-région Afrique Centrale n'est pas restée en marge des questions préoccupantes de l'environnement. Le dernier exemple en date est la réunion sur le Partenariat Forestier pour le Bassin du Congo (PFBC) tenue à Ndjamena. Cette dernière célébrait les 10 ans de sa création sous l'impulsion de l'ancien Secrétaire d'Etat américain, Collins Powell et Denis Sassou N'Guesso, Président du Congo. La vision tournait autour de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, avec l'espoir qu'on arrêterait les objectifs communs, et les moyens de mise en œuvre qui nous permettraient d'atteindre, dans un délai de 13 ans, des résultats probants. Malheureusement, une décennie écoulée, les stratégies arrêtées pour une débouchée positive ne permettent pas d'atteindre les objectifs escomptés. Le plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale a du mal à être traduit en actions concrètes. Les 828 milliards de Fcfa (environ 1,5 milliards de dollars US) prévus pour la période 2004-2013 n'ont pas été totalement mobilisés.

A qui la faute?

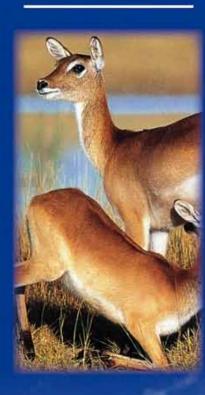
Nul est sans faux, les autorités des pays du Bassin du Congo ne vont pas lâcher prise jusqu'arriver à obtenir gain de cause....

Raoul SIEMENI





Préservons notre environnement pour Que les générations futures aient une bonne lecture de ce que nous leur avions légué.



Votre santé dépend de votre environnement



L'Afrique en proie aux inondations : près de 226 morts et 976.471 sinistrés en 2012.

Depuis quelque temps, le phénomène des inondations sévit un peu partout dans le monde, mais plus particulièrement en Afrique, pauvre, causant d'importants dégâts. Les chiffres de près de 226 morts et 976.471 sinistrés en témoignent de façon éloquente.

Diusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale ont été sévèrement to par les inondations entre juin et septembre 2012, notamment le Ni

lusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale ont été sévèrement touchés par les inondations entre juin et septembre 2012, notamment le Niger, le Benin, le Mali qui ont en partage le même cours d'eau, le fleuve Niger. Mais aussi le Sénégal, le Tchad et la Mauritanie. Au Nigeria, la capitale Lagos et deux Etats du nord ont été touchés occasionnant au moins 137 morts t et plus de 36000 déplacés. Au Cameroun voisin, on fait état de 14 morts et des milliers de sinistrés ; près de 527.471 sinistrés et 75 morts au Niger, 400.000 sinistrés au Sénégal. Des chiffres qui pourraient évoluer eu égard aux menaces que représentent le fleuve Niger, et la poussée de certaines maladies comme le choléra. Le risque d'une crise alimentaire se dessine aussi, les inondations ayant détruit des hectares de cultures dans plusieurs villages, comme c'est le cas dans l'extrême-nord du Cameroun.

Agence canadienne de développement internati



Mais il faut préciser que cette année, le phénomène des inondations a causé des lourdes pertes en vies humaines et fait des dégats entrainants des conséquences sur les doubles plans social et économique, a estimé Ali Haidar, ministre sénégalais de l'écologie et de la protection de la nature, Ce phénomène des inondations n'est pas spécifique à l'Afrique, il est universel et n'épargne donc aucun pays ou continent ; des Etats-Unis en passant par la Russie, le Japon jusqu'en Inde. Même si en Afrique, il est particulièrement meurtrier à cause de sa vulnérabilitée sa fragilité dues à la pauvreté. Cette généralisation ne laisse pas indifférente la communauté internationale qui réfléchit sur comment limiter la portée de ce fléau. Considérant le rapport "risques naturels, catastrophes non naturelles" de la Banque Mondiale et des Nations Unies, publié en 2010, les catastrophes naturelles font en moyenne 82.500 morts par an.

A propos de cette réflexion, tous les spécialistes s'accordent sur le fait que la prévention paie mieux et coûte sept fois moins cher que la réponse, souligne Ali Haider. Au-delà de tout cela, une problématique plus cruciale se dégage; celle de la survie de l'humanité, de son devenir, de ses modèles économiques et de la protection de son environnement, qui appelle un profond ressaisissement et une vraie redéfinition de ses bases.

Oriane BAYENDELA

23ème Congrès mondial de la nature de l'UICN



L'île de Jeju, en Corée du Sud a été la capitale de l'environnement du 06 au 15 septembre 2012. Ce congrès a réuni près de 10.000 participants dont 5000 spécialistes de la conservation venus de 153 pays avec plus de 550 évènements y relatifs. Placé sous le thème « Nature + Climat. Outre les plénières et autres événements parallèles, le congrès a été organisé sous forme de dialogue des leaders du monde pour la première fois.

'entrer de jeu de la conférence, plusieurs déclarations ont été prononcées notamment celle du président de cette institution. M. Ashok Khosla. Au cours de son allocution, il a énuméré les réalisations de l'UICN depuis le dernier Congrès mondial de la nature et sa vision pour l'avenir de la conservation de la nature : « Pour que la conservation soit un succès, nous devons nous attaquer non seulement aux impératifs de l'environnement naturel, mais aussi à l'environnement économique, social et politique. Les politiques de conservation et d'action ne peuvent être durables que si les nations et les communautés utilisent leurs ressources de manière efficace, distribuent les bénéfices de façon équitable et encouragent les citoyens de manière active et inclusive. Cela exige un niveau élevé de responsabilité en matière de gouvernance ».

Dans le déroulement dudit congrès, les leaders mondiaux ont planché sur plusieurs thèmes à savoir - comment promouvoir des solutions aux problèmes environnementaux liés aux changements climatiques en s'appuyant sur une approche écosystémique qui tient compte de l'homme en tant qu'acteur ; - le braconnage d'éléphants en Afrique Centrale ou les enjeux de la protection des espèces phares en Afrique centrale ; - et l'impact des grandes compagnies extractives sur la dynamique de la conservation et le développement en Afrique Centrale et Occidentale.

Reconnaissant le rôle essentiel que joue l'UICN dans la protection de l'environnement, M. Lee Myung-Bak, le président coréen, a insisté sur la nécessité, voire l'urgence de mener des actions communes pour préserver la nature en ces termes « toujours plus puissante que toute autre chose et sans laquelle nous ne pouvons rien. Nous devons la préserver et vivre en harmonie avec elle ». Par ailleurs, il a fait la promesse de partager la vision de la Corée en matière de protection de l'environnement et d'apporter son soutien inconditionnel à toute action de restauration des ressources naturelles et de préservation de la nature.

Le vif du congrès

Cette rencontre a permis de parler de la question du changement climatique, de menaces croissantes sur les écosystèmes et des moyens d'améliorer les prises de décisions sur les questions d'environnement niveau mondial. Dans ce même sens, la Directrice générale de l'UICN, Julia Marton-Lefevre, a interpelé la communauté internationale à préserver la nature : « En soi, la nature est forte, mais nous devons améliorer l'aptitude de la nature et des humains à s'adapter rapidement

au changement. Si nous parvenons à rendre la nature plus vigoureuse, nous constaterons que les écosystèmes deviendront plus résilients, et que les personnes, les communautés et les économies humaines seront en meilleure santé ».

des Caraïbes et la publication des 100 espèces les plus menacées, les mises à jour sur la liste rouge UICN des écosystèmes, la liste de l'UICN des aires protégées Vert, le Rapport Planète protégée et de nouvelles découvertes sur les forêts gérées localement. Un accent particulier a été mis sur la responsabilité des entreprises. L'établissement de nouvelles normes dans la pratique, durable, tandis que Microsoft et Google ont signé pour soutenir les technologies innovantes de conservation. Un investissement 20 million d'euros de la biodiversité et des aires protégées a été annoncé par l'UICN et l'Union européenne. Plus de 180 propositions ont été proposées à l'Assemblée des membres, l'UICN unique "parlement mondial" de l'environnement réunissant les gouvernements et les organisations non gouvernementales pour débattre et voter. L'Assemblée a approuvé des résolutions sur un large éventail de questions, y compris des mesures pour recouvrer des stocks de thon rouge et d'éviter les extinctions d'espèces de dauphins rares; la fermeture illégale des fermes d'ours; forage au large des côtes mise à l'échelle de retour en Guyane française, Suriname et le Guyana et l'offre de canaux de paiement plus avantageuses pour les services écosystémiques dans les pays pauvres.

L'action sur l'arrêt du braconnage des éléphants et l'escalade de rhinocéros et la pression pour un traité mondial contraignant sur la protection de la faune contre la contamination par le mercure ont été approuvé, de même que le respect des lois sur la criminalité de la faune et de réduire l'impact des plongeurs loisirs sur les milieux marins.



Dix jours durant, après moult débats, discutions, les conférenciers ont élaboré une position commune appelée « la déclaration de Jeju » qui relève que la conservation de la diversité biologique, à la base même de toute vie sur terre, revêt une importance pour la vie des êtres humains. Par conséquent, elle préconise plusieurs actions pour réduire les écarts dans la gouvernance de l'utilisation de la nature. Parmi les aspects saillants l'on note la crise que traverse le monde naturel a été soulignée avec de nouvelles statistiques sur le déclin des coraux

pement durable.

Zhang Xinsheng a été élu le nouveau président de l'UICN pour les quatre prochaines années. Il sied de rappeler que Zhang est co-fondateur et président exécutif du Forum mondial de l'éco-, et un défenseur dévoué à la protection de l'environnement et du dévelop-

Au terme de cette

rencontre, le chinois

Le congrès de l'UICN se tient tous les quatre ans. Et le présent congrès a rassemblé des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des scientifiques et des responsables industriels et communautaires du monde entier qui ont examiné les solutions que la nature est en mesure d'apporter à un grand nombre de nos problèmes. Le rendez-vous est pris pour 2016.

Wilguette Eznez

la conférence de **JEJU**



Dr Naoko Ishii met son mandat dans une nouvelle vision à l'horizon 2020 pour le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM)

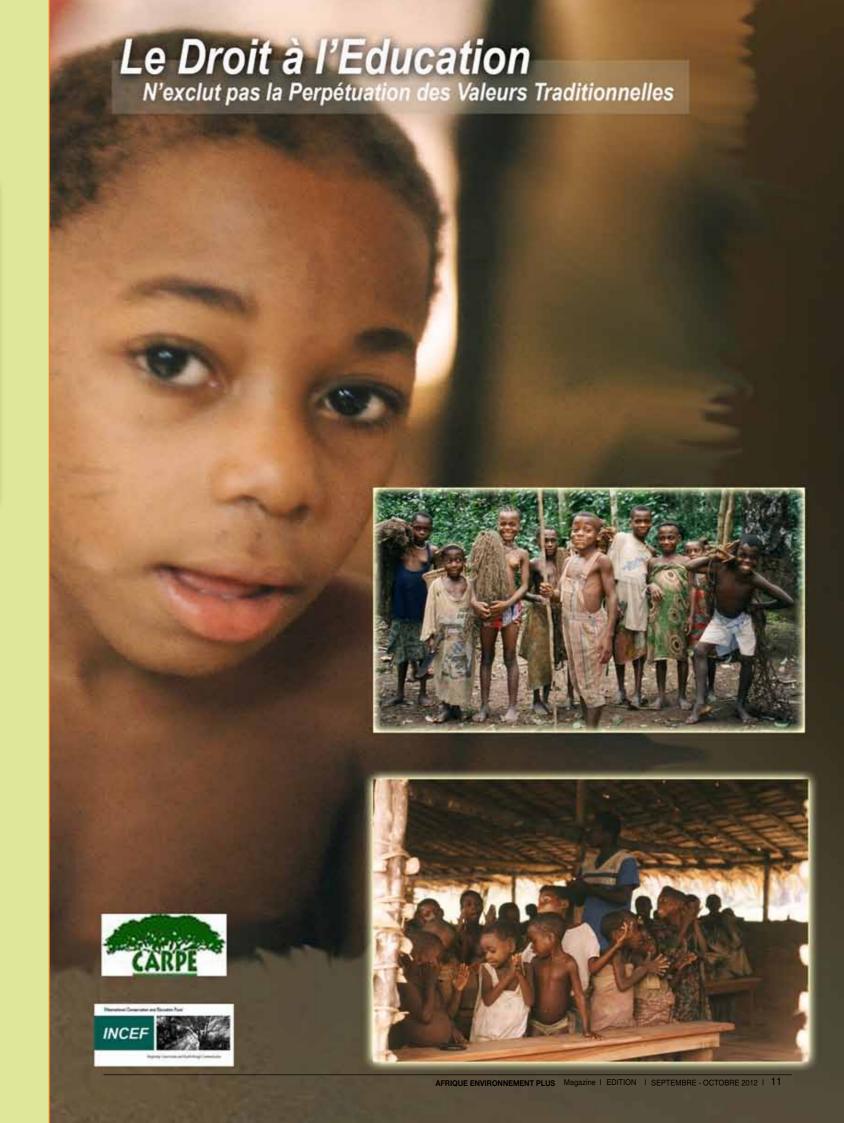
a conférence mondiale de l'UICN a servi d'espace pour la nouvelle présidente du FEM(GEF), Dr Naoko Ishii, de définir les nouvelles politiques de l'organisation à l'orée 2020. Dans son message d'ouverture, le numéro un de cette institution a rappelé que « *Le temps est venu pour un changement transformateur*», soulignant ainsi la nécessité de la mise à l'échelle à la fois de ressources financières ainsi que le rôle de catalyseur de l'action du FEM.

Dr Naoko n'est pas resté juste sur la vision simple, mais elle l'a appuyé par les objectifs stratégiques qui sont au nombre de six (6), notamment,

- tous les citoyens reconnaissent les liens fondamentaux entre l'environnement et le développement, et tous les gouvernements intégrent les contraintes de ressources naturelles dans leur prise de décision ;
- la valeur du capital naturel est totalement intégré dans la façon dont les décisions sont prises et les progrès sont mesurés;
- tous les acteurs clés des communautés locales aux gouvernements nationaux, le secteur privé, les organisations de la société civile et des peuples autochtones reconnaître le partie, ils doivent jouer pour trouver et mettre en œuvre des solutions;
- traités internationaux sur l'environnement sont forts, justes et mises en œuvre dans les délais prévus et ;
- les ressources sont suffisamment mobilisées et déployées vers des programmes qui tiennent compte des leçons tirées des succès et des échecs ".

La nouvelle présente a exprimé la nécessité de créer une coalition multisectorielle qui inclut le secteur privé: «Le FEM reste la plus grande et la plus grande portée mécanisme financier public pour la biodiversité au niveau mondial. Mais pour atteindre les objectifs ambitieux d'Aichi, nous devons renforcer notre rôle en tant que partenaire de choix dans le traitement de la situation des biens communs mondiaux, et à identifier les bonnes incitations pour impliquer le secteur privé. " Elle a ensuite rappelé aux participant que le Fonds de l'Environnement Mondial est le premier mécanisme de financement et d'opérationnaliser des fonds fiduciaires pour la conservation comme innovantes et durables outils financiers pour promouvoir et mettre en œuvre conservation de la biodiversité et l'utilisation durable au niveau des pays. Ces organismes de placement ont été reproduits dans plus de 30 pays. Elle a également déclaré que le FEM a été le premier à soutenir le paiement pour les services écosystèmiques en Amérique latine et qu'elle pousse à continuer à travailler dans le même esprit novateur.

Christian Lawilla





Henri DJOMBO, Ministre congolais de l'Economie Forestière et du Développement Durable, nous parle de la mission accomplie par le Congo au nom de l'Afrique, lors des négociations du sommet de Rio+20, tenu en juin dernier au Brésil.

Afrique Environnement Plus : Le Congo a conduit les négociations africaines lors du sommet de Rio qui s'est tenu au Brésil en juin dernier. Deux mois après ce sommet, quel bilan pouvez- vous nous présenter au nom de l'Afrique ?

Henri DJOMBO: Deux mois après Rio +2O, nous en sommes aux leçons tirées de ce sommet. Ce que l'Afrique en a obtenu, ce qui reste à faire pour que les guestions laissées en suspens à Rio puissent aboutir à travers les mécanismes qui ont été arrêtés par la conférence elle-même, notamment à travers l'Assemblée générale des Nations Unies. En ce qui concerne l'Afrique, nous avons également regardé ce qu'elle devrait pouvoir faire pour la suite des négociations. La conférence des ministres africains réunis à Arusha a décidé que l'Afrique fasse corps et puisse continuer à négocier sur ces questions dans les commissions spécialisées qui seront mises en place par l'Assemblée générale des Nations Unies, afin qu'elle contribue, en parlant d'une même voix, aux conclusions heureuses de ces questions. Et aujourd'hui, les africains estiment que le Congo qui avait coordonné politiquement le groupe des pays de notre continent dans le cadre des négociations de Rio +20 et qui a réussi sa mission, devrait pouvoir continuer à assurer cette coordination pour conduire les africains dans les discussions futures à New York, et après New York. En plus, au niveau africain, nous devons prendre des dispositions pour que les questions liées au développement durable, à la transition vers l'économie verte, les questions liées au changement clima-

Interview

M. Henri DJOMBO,

Ministre congolais de l'Economie Forestière et du Développement Durable

tique, à la gestion des ressources naturelles ..., toutes ces questions puissent être poursuivies au niveau continental, à travers l'Union Africaine, au niveau des organisations d'intégration régionale. Puis, au niveau national, nous devons élaborer des stratégies et politiques de développement durable. Mettre dans les priorités nationales l'économie verte comme une voie pour aller au développement durable de l'Afrique.

Afrique Environnement Plus: Le Congo avait aussi pour mission de conduire les négociations en vue la signature d'un accord sur le projet des trois bassins forestiers lors de ce sommet. Mais, on a pu noter un blocus dans les échanges, notamment avec le Brésil. Qu'en est-il de ce dossier?

Henri DJOMBO: Il était convenu que les pays membres des trois bassins forestiers tropicaux puissent signer à Rio de Janeiro l'accord de coopération entre les gouvernements des pays de ces bassins. Toutes dispositions avaient été prises pour préparer l'accord à travers les mécanismes qui avaient été arrêtés et connus de tous. Le Brésil était chargé d'envoyer les invitations à tous les Etats membres qui devaient signer, et de préparer les conditions matérielles, logistiques pour cette signature. Curieusement le Brésil n'a pris aucune disposition à cet effet. Et au dernier moment, il a prétendu qu'il n'était pas prêt pour la signature de l'accord. En même temps, il a commencé à engager des démarches dilatoires qui changeaient totalement la démarche initiale concernant la signature, préférant plutôt un mémorandum d'entente entre les organismes régionaux comme l'Organisation du Traité de la Coopération Amazonienne (ACTO) en Amazonie, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans le bassin du Congo et l' Association des Nations du Sud est Asiatique (ASEAN) en Asie du sud-est. Alors que, depuis 2006, ce mémorandum traîne et n'a pas été signé au début par deux organismes: ACTO et ASEAN. L'ASEAN a pu donner son accord pour signer le mémorandum d'entente au mois de février de cette année, tandis que l'ACTO reste encore muette et ne donne aucun signe de bonne volonté pour aller droit à la signature de ce mémorandum, dans le cadre des relations purement techniques entre les trois organismes. Les trois bassins sont une initiative politique, intergouvernementale de coopération dans un domaine donné entre les pays concernés. Ce qui n'a rien à voir avec les trois organismes qui ont un caractère technique. Les changements qui sont intervenus, les propositions nouvelles faites par le Brésil au moment décisif de la signature ont quelque peu désarconnés tout le monde. Donc, il y a eu derrière une autre raison que nous ignorions et que le Brésil n'a pas voulu exposer. On a constaté la même chose du coté de l'Indonésie qui s'est



braqué au nom du groupe F11, qui représente une initiative forestière des pays tropicaux engagés par l'Indonésie. Nous avons eu l'impression que l'Indonésie a peur que l'initiative des trois bassins puisse dépasser par son envergure le F11. Nous visons 30 à 40 pays, alors que le F11, aujourd'hui, compte 14 pays. Nous aurions souhaité que les 14 pays soient au cœur du processus. Mais à ce niveau, il se pose un problème de leadership : qu'il s'agisse du Brésil ou de l'Indonésie, ces pays prennent mal le fait qu'ils n'auront pas de leadership sur cette initiative. C'est dommage. Encore qu'ils peuvent jouer des rôles clés à l'intérieur... Aujourd'hui, nous sommes en train de revoir le schéma de travail pour recontacter tous les pays, surtout tous ceux qui étaient déjà acquis et prêts à signer. Peutêtre que, chacun d'eux pourra essayer de discuter avec le Brésil et l'Indonésie, en vue de les ramener dans le processus. Mais, dans le cas contraire, la signature aura lieu entre les pays engagés et ceux qui ne le sont pas encore, pourront demain nous rejoindre.

Afrique Environnement Plus: Après Rio, l'on se tourne vers le Qatar et une initiative de plus. Ne pensez-vous pas que la tenue de tous ces sommets sur le climat n'est que peine perdue, quand on sait que les conclusions précédentes des Cop 16, 17 et 18 n'ont eu jusqu'à ce jour, aucun impact sur la régulation du climat mondial?

Henri DJOMBO: Je ne crois pas que nous puissions baisser les bras, malgré les échecs enregistrés lors des précédentes conférences des parties sur le changement climatique. Il y a lieu de dire qu'il y a quelques évolutions progressives vers un accord international contraignant sur le climat. Si à Bali, on a lancé timidement le concept de REDD+ dans le cadre du régime climat, qu'à Copenhague, on s'est lancé vers les finan-

nir un consensus sur les niveaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les pays industrialisés. On commencera par

Les trois bassins sont une initiative politique, intergouvernementale de coopération dans un domaine donné entre les pays concernés. Ce qui n'a rien à voir avec les trois organismes qui ont un caractère technique.

cements innovants et particulièrement les fonds Fast Start, qu'à Cancun, on a adopté la création du Fonds Vert, on a décidé à Durban, de l'opérationnalisation de ce fonds. Je crois qu'on avance pas à pas sur le protocole de Kyoto et l'accord de coopération, puis à long terme, sur le changement climatique. Il y a donc petit à petit un dégel qui se fait. Et déjà, qu'on accepte une deuxième période d'engagement post Kyoto dont la durée reste à déterminer, ce que nous allons faire à Doha, entre 5 et 8 ans. Nous trouverons un compromis pour le terme qui conviendra, et en même temps, on devra obte-

l'Europe, qui présente une volonté plus flexible que d'autres pays industrialisés. Et avec les pays émergents, nous allons continuer le débat pour qu'on fasse bouger la machine vers la signature d'un accord international contraignant sur le tout.

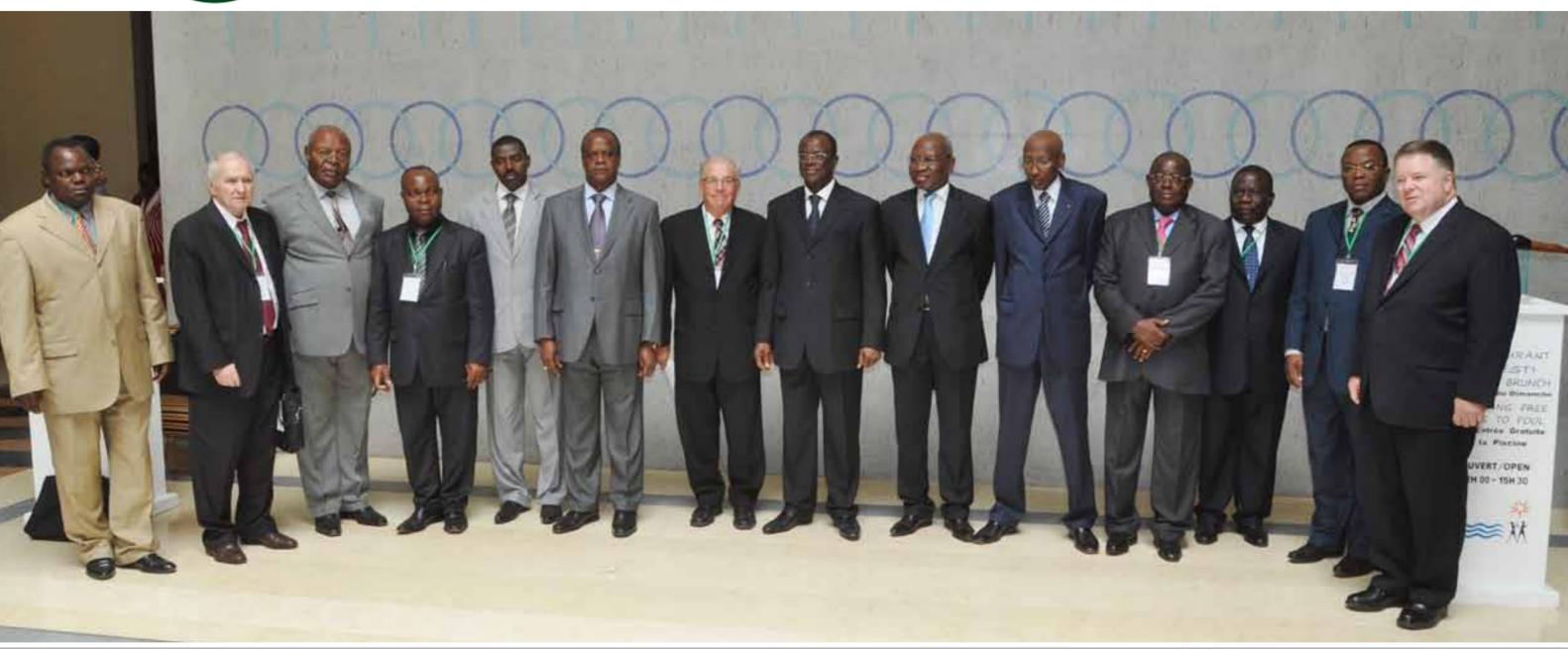
Interview réalisée par

Raoul SIEMENI

4EME REUNION PLENIERE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO



Agence canadienne de développement international





LA FACILITATION CANADIENNE A LA TETE DU
PARTENARIAT DES FORETS DU BASSIN DU CONGO
CELEBRE A NDJAMENA CAPITAL DU TCHAD LES 10
ANNEES DES CETTE INSTITUTION D'APPUI A LA COMIFAC
SOUS UN VENT DE BILAN ET DE REFORMES AU
PROFIT D'UNE BONNE GOUVERNANCE FORESTIERE ET
ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE CENTRALE.

Dossier réalisé par Raoul Siemeni





La 4ème réunion du PFBC, tenue, du 20 au 21 septembre 2012, à Ndjamena, république du Tchad, s'est clôturée, après moult discussions et débats, par des recommandations en guise des conclusions générales.

u cours de cette réunion, plusieurs thèmes ont été passés en revue. Des experts et politiques de la sous région d'Afrique centrale ont conjugué leurs efforts et expertises afin d'arriver aux résultats escomptés. Dans son message quelques jours avant l'issue des travaux, le Premier ministre tchadien, Emmanuel Nadingar, a demandé aux conférenciers d'être fiers car le bassin du Congo est le mieux préservé des bassins tropicaux de la planète. Il a ensuite demandé aux pays membres du partenariat d'aborder les questions de gestion de façon intégrée, particulièrement en faisant

la liaison eau et écosystèmes forestiers. Et, il a suggéré aux partenaires du PFBC de renforcer encore leur accompagnement.(...)

Sanctionnant les travaux, les conférenciers ont fait des recommandations qui ont été catégorisées dans plusieurs thématiques relatives au secteur, notamment sur la feuille de route, la gestion intégrée des RN, du plan de convergence, des thématiques émergentes sans oublier le cadre institutionnel et financier du PFBC. En jetant un regard particulier sur la feuille de route de la facilitation, les conférenciers ont exprimé le vœu

PLENIERE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

de voir renforcer un appui aux politiques du PFBC et à leur harmonisation en Afrique Centrale. Renforcer la gouvernance et des acquisitions du PFBC. Egalement, prôner le dialogue entre le PFBC et la Chine. La recherche scientifique a aussi préoccupé les membres du PFBC. Quant à la gestion intégrée des RN, les assises ont exprimé la pertinence de mettre en exergue la notion des forêts urbaines dans la volonté, vision et le plan d'action pour les villes ainsi que sur le plan de convergence. Et les forêts sèches ont été également sur la table des discussions d'où, le souhait qu'il ait une synergie afin de renforcer les niveaux nationaux et régionaux notamment. l'eau, terre, faune et flore.

Sur le plan de convergence, la 4ème réunion a reconnu que la dynamique sous -régionale est un instrument de développement pour les Etats. Cependant, le besoin des partenaires pour divers appuis s'avère indispensable l'a reconnu les conférenciers. Quelques faiblesses ont été soulignées notamment dans l'appropriation de certaines questions liées à l'environnement. La réunion a reconnu la place du genre dans la prise de décisions au sein des instances sous-régionales. Dans le contexte international, la réunion a fait savoir sa déclaration d'intention sur la REDD+. Les conclusions sanctionnant les travaux recommandent la mise en cohérence des activités sur la gouvernance, sur cet aspect il y a la volonté politique forte et l'importance du secteur privé. Quant aux aires protégées, la nécessité de répondre à la problématique et la volonté institutionnelle et politique forte s'est exprimée. La lutte contre la pauvreté. La question des thématiques émergentes n'a pas été de mise ainsi, la question de la transition vers l'économie verte à été évoquée notamment dans les financements novateurs.

Dans les conclusions, les conférencier ont condamné le braconnage, un phénomène transnational qui mine actuellement le monde des espèces d'où la nécessité, pour les pays du bassin du Congo, d'organiser une conférence africaine sur la question.

Partant de tous ces aspects, la question transversale reste le financement : la question a été débattue et les conclusions qui ressortent après débats font alusion à la situation financière de la COMIFAC qui demeure inquiétante par manque d'adhésion aux conventions internationales et affecte la crédibilité de l'institution avec le personnel du secrétariat sans salaire.

A l'issue desdits travaux, les conférenciers ont reconnu les acquis du PFBC, cependant le caractère non contraignant de cette institution entraine l'indiscipline et autres maux qui, à la longue, doivent être corrigés. Les conférenciers se sont donné rendez-vous à la 5ème réunion du PFBC.

Wilfrid Lawilla







"Gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique centrale Le rural, l'urbain et leur convergence

el a été le thème débattu lors d'une journée thématique organisée en marge de la 4ème réunion plénière du partenariat pour les forêts du bassin tenue à Ndjamena le 19 Septembre dernier, et dont l'objectif était d'analyser les principaux défis, opportunités et perspectives relatifs à cette gestion intégrée des ressources naturelles. Celle-ci s'est penchée sur deux matières essentielles qui sont, d'une part, la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale ; puis d'autre part, la désertification et la dégradation des ressources dans le cadre de la mise en place du programme d'action sous-régionale de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale. Cette rencontre aura permis aux participants d'échanger sur la problématique et l'expertise acquise de reverdissement et de reboisement des villes, de l'exploration des possibilités de création d'un groupe de travail en Afrique Centrale et de mobilisation de ressources en appui à sa promotion : ainsi que faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des terres et des ressources animales dans la sous-région d'Afrique centrale. Saisissant cette opportunité, monsieur MAHAMAT BECHIR OKORMI, ministre de l'environnement et des ressources halieutiques du Tchad a souligné que « le Tchad, à l'instar des autres pays du Sahara, se trouve confronté à des conditions socio-économiques et écologiques de plus en plus difficiles, dans un contexte mondial de crises les unes plus perturbatrices que les autreset qu'il constitue un véritable rempart contre les phénomènes de l'avancée du désert et doit jouer, avec l'appui de tous les partenaires techniques et financiers, le rôle de bouclier écologique. Il dispose d'importants atouts pour continuer à lutter contre les phénomènes de la désertification, de la dégradation des terres et la sécheresse en Afrique centrale ».

Il est à noter que plusieurs personnalités sont intervenues au cours de cette session parallèle parmi lesquelles le représentant de la FAO au Tchad, et le représentant de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, Monsieur Sven WALTER, tous partenaires d'appuis à la COMIFAC.

Oriane Bayendela



Photo de famille de la journée thématique du PFBC

Canada

Interview

M. Gaston Grenier. Facilitateur canadien

Partenariat des Forêts du Bassin du Congo:

Gaston Grenier, Facilitateur canadien fait le point des deux ans passés à la tête de cette institution d'Afrique centrale

> **Afrique Environnement** Plus : Vous venez de passer deux ans à la tête de la facilitation PFBC. À l'issue de ce mandat qui tire à sa fin, que pouvezvous nous présenter de concret comme réalisations?

Gaston Grenier: Ce man-

dat se terminera le 31 décembre 2012, donc nous avons encore trois mois pour mener quelques activités prévues dans notre plan d'action. Il s'agit particulièrement de la réunion du conseil des ministres de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (Comifac)

N'Diamena en mi-novembre prochain. ainsi que du forum de la Conférence des Ecosystèmes et des Forêts d'Afrique Centrale (CE-FDAC) qui sera organisé très prochainement à Kigali - le Canada se prépare d'ailleurs à soutenir de manière assez substantielle ce forum de la société civile-. En termes de résultat, nous avions planifié notre programme en fonction de trois axes. Le premier consistait à contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique. Sur ce plan, la Facilitation a apporté des plaidoyers qui ciblaient les populations les plus pauvres dont la survie repose sur les ressources de la forêt. Nous avons comme exemple, les plaidoyers de la Facilitation en faveur d'une certification forestière qui requiert la mise en place des mesures sociales, mais aussi des plaidoyers en faveur de la progression des processus REDD+ vers des principes de redistribution des bénéfices vers les populations riveraines. On sait par exemple que dans le cadre de la REDD+, si les populations ne sont pas vraiment associées comme bénéficiaires, à ce moment là, il sera vraiment

vernement camerounais à conduire une étude de retombées économiques de la forêt, laquelle étude pourrait servir de modèle et pourrait aussi influencer les autres ministères des finances et de la planification des pays de la région. Cette question de réduction de la pauvreté et de croissance économique s'inscrivait aussi dans la notion de croissance économique durable. Pour qu'elle prenne place, il faut de la gouvernance, de l'équité sociale, s'occuper de l'environnement et des questions du genre. Nous avons fait un grand effort, par le biais de notre site web, pour diffuser la connaissance acquise dans ces différents domaines et informer les experts techniques impliqués dans le dialoque des politiques, dans la confection et la préparation des législations ainsi que des directives, pour justement arriver à bâtir cela.

difficile de réduire de ma-

nière importante la défo-

restation et la dégradation des forêts. Sur le plan éco-

nomique, je dirai qu'il y a

une question qui nous a tenaillé durant toute la Facilitation, celle posée par le ministre des finances du Cameroun "si le secteur

forestier vaut vraiment la peine sur le plan écono-

mique". Pour répondre à cette question, nous avons préparé des thèmes de ré-

férence pour aider le gou-

Afrique environnement plus : Vous avez initié ce qui tend à devenir une tradition lors des réunions du PFBC. le marché de l'information, pourquoi une telle initiative?

Gaston Grenier: Il faut tout d'abord savoir que des principales missions du Partenariat



systématique en bâtissant

une base de données qui

aurait fait la carte géographique de l'ensemble des projets et programmes qui sont financés par les différents donateurs dans la région, une expérience tentée auparavant que nous avons heureusement sans succès. C'est pour cela que nous en sommes venus à la mise au point de ce marché de l'information. Ce qui nous a inspiré, le Facilitateur déléqué et moi-même, pour mettre en place ce marché de l'information, c'est l'expérience que nous avons eu l'occasion de vivre à Durban dans une session parallèle du CFAO lors de ce que l'on appelle le "for easy". Nous avons un peu copié le modèle en l'adaptant aux besoins du partenariat des forêts du bassin du Congo. Ce processus a été introduit à Douala et nous n'avons reçu que des félicitations et des encouragements de la part de nos partenaires.

Afrique Environnement Plus: Au moment où le programme de la Facilitation tire vers sa fin, quelle image vous faites-vous de l'avenir du partenariat ?

Gaston Grenier: Le partenariat des forêts du bassin du Congo est là pour durer encore plusieurs années, parce qu'il y va de l'intérêt de tous, de conserver un forum. Mais, si le partenariat venait à disparaitre, il faudrait créer une autre institution qui serait une alliance ou un partenariat. C'est un peu comme si la Comifac venait à disparaitre, il faudrait créer une autre entité qui jouerait le même rôle auprès de l'ensemble des Etats. On est finalement dans une région où les pays sont à des niveaux extrêmement différents, que ce soit en termes de dimension, de population, de situation économique ou en termes de sécurité. Ainsi, on a parmi les Etats, ceux qui sont fragiles, riches, pauvres, etc. Toutes ces situations mises ensemble, on obtient une sorte de synergie favorable au développement de chacun. Il est certain que c'est difficile d'harmoniser tout cela, mais ie

crois que c'est absolument

nécessaire. Il est aussi

possible que le Partenariat

adopte des structures légè-





rement différentes à celles qui existent maintenant. Jusqu'à présent, les pays facilitateurs prenaient en charge la totalité des coûts responsabilités pour amortir un peu les coûts à supporter par chaque partie. Actuellement, nous avons beaucoup avancé dans ce



On sait par exemple que dans le cadre de la REDD+, si les populations ne sont pas vraiment associées comme bénéficiaires, à ce moment là, il sera vraiment difficile de réduire de manière importante la déforestation et la dégradation des forêts.



de toutes les activités de la Facilitation et ces coûts sont un peu élevés. Dans l'ordre d'un à deux millions de dollars par année. Ce qui fait que les partenaires des pays du nord, les gouvernements réfléchissent sur comment partager les

domaine et il y a déjà un système qui est en train de se mettre en place et qui va permettre certainement à la prochaine facilitation de pouvoir fonctionner dans un contexte collégial. C'est un peu le même problème que pour la coordi-

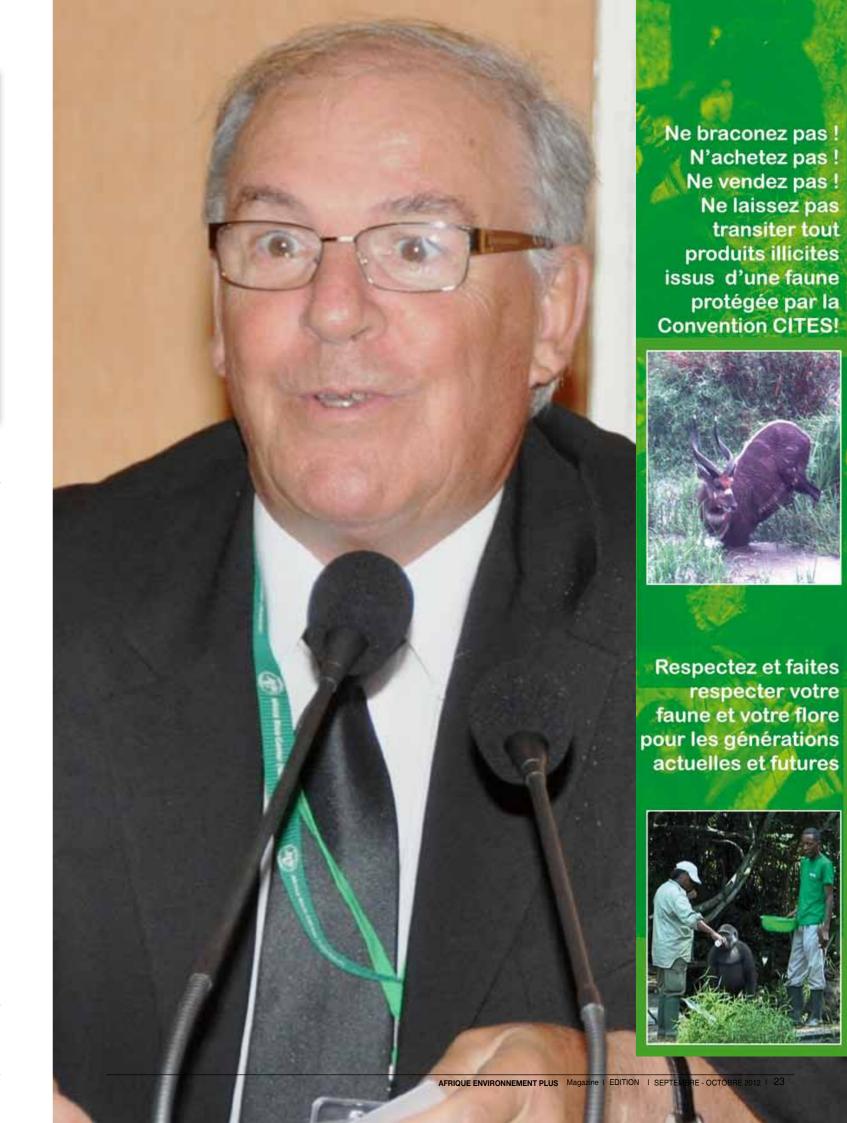
nation des programmes au niveau national. Suite à la déclaration de Paris, on a décidé de mettre en place un système de coordination de l'aide au niveau national, avec un chef de file du côté des bailleurs de fonds. Mais, on s'est vite rendu compte qu'il était important de se partager les tâches.

Afrique environnement plus: L'un des efforts du PFBC à Durban a été de veiller à la signature d'une déclaration d'intention sur la REDD dans bassin du Congo. Quel est l'avenir de cet accord?

Gaston Grenier: Nous avons cru et nous croyons toujours qu'il y a dans ce mécanisme de la REDD+, un potentiel de développement important pour les pays du Bassin du Congo. parce que ce bassin est relativement bien protégé et c'est le deuxième bassin forestier tropical de la planète. Donc, de par les mécanismes de la REDD+, les pays du bassin du Congo sont susceptibles de tirer les bénéfices majeurs et

très importants au cours des prochaines années, si on met en place le mécanisme nécessaire pour pouvoir mesurer et suivre ce qui s'y passe et qu'on adopte des programmes qui mettent en valeur la gestion durable des forêts. Nous étions convaincus et nous le sommes encore. qu'il y a dans la REDD+, énormément de potentiels au bénéfice des pays du bassin du Congo. La Facilitation s'est donc engagée au maximum dans cette question et nous avons lutté très fort pour que le maximum de pays développés et des pays de la région signent. Ceux des pays qui n'ont pas encore signé, le feront certainement quand ils verront qu'il vaut vraiment la peine d'entrer dans ce processus REDD+. Déjà, lors de notre conférence, certains pays ont annoncé des initiatives qui apportent des ressources supplémentaires en faveur des pays du bassin du Congo et qui sont liés à la REDD+.

> Interview réalisée par Raoul SIEMENI



PFBC, marché de l'information













LE PARTENARIAT FORESTIER DU BASSIN DU CONGO (2010-2012)

« Rapport du Facilitateur vu par Afrique Environnement plus »



a Facilitation Canadienne à la tête du Partenariat Forestier du Bassin du Congo, PFBC a jeté les dés de ses activités allant de 2010 à 2012. Dans son rapport présenté récemment aux Etats membres de la COMIFAC et ses partenaires. Le Facilitateur en fin d'exercice du PFBC fait le point sur ses réalisations. Notre magazine Afrique environnement plus vous fait part de ce rapport.

La première partie du rapport met en exergue les efforts des Etats membres de la COMIFAC en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Elle relève l'aspect positif des gouvernements qui ont continué, malgré l'absence des chefs d'Etats aux réunions, de démontrer une volonté certaine vers la gestion durable des forêts. Le rapport énumère un certain nombre de difficultés qui auront contribué à affecter les progrès du PFBC, notamment les problèmes de gouvernance, le manque de ressources et la capacité réduite sur le plan des ressources humaines.

En ce qui concerne les partenaires donateurs de la Facilitation, le rapport démontre que les apports de ces derniers augmentaient au fur et à mesure qu'augmente la contribution nationale, et que grâce au progrès de la REDD+, les contributions des pays donateurs demeurent de plus en plus constantes bien qu'étant insuffisantes.

Quant au second aspect, le rapport présente les problèmes en trois sous titres à savoir : l'appui aux politiques et à l'harmonisation en Afrique Centrale ; l'appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux et le renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC. Sur le 1er point, on note trois axes dont la réduction de la pauvreté et croissance économique ; accords, conventions et enjeux internationaux ; l'intégration des axes du Plan de Convergence dans les programmes forestiers nationaux

Le premier axe qui est l'appui à la concertation de partenaires. ciblent les populations pauvres dont la survie repose sur les ressources de la forêt. les doyers de la Facilitation en faveur de la certification fores-

tière qui requiert la mise en place des mesures sociales et de la progression du processus REDD+ La Facilitation a permis à des partenaires comme TI, RRI, le Cirad et aux O.N.G implantés dans les pays membres, de lever le voile sur le phénomène de l'accaparement des terres au détriment des populations.

Quant à l'angle des accords, conventions et enjeux internationaux, la convention sur le climat a pris une place considérable avec comme résultat principal, l'articulation des suites à la Déclaration d'intention coniointe sur la REDD+. Sur le dernier sous-axe. concernant les programmes forestiers nationaux, c'est un plaidoyer en faveur de la recherche scientifique sur les écosystèmes forestiers et secteurs connexes que la facilitation aura favorisé une intégration des systèmes nationaux de la recherche scientifique et des initiatives régionales.

Quant au 2ème chapitre lié à l'appui à la COMIFAC et ses partenaires locaux, le rapport le subdivise en 2 sous-axes: renforcement de la COMIFAC et renforcement des coordinations nationales. Sur le 1er volet. l'appui à la COMIFAC, la Facilitation accompagne la COMIFAC dans de divers comités de pilotages de projets et de programmes visant le renforcement des axes du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Enfin, sur le dernier thème, renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC, le document planche sur quelques axes tels que: coordination et échanges d'information renforcés ; mobilisation des membres; structure opérationnelle renforcée et suivi- évaluation; et enfin communication. Dans ce chapitre, le rapport énumère certaines insuffisances, faute de pouvoir mettre en place, comme souhaité initialement, un tableau synoptique des membres donateurs en essayant de les arrimer aux axes du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Sur le plan communicationnel, des efforts importants de la part du gestionnaire du site web du PFBC et du communicateur ont résulté en un site web de plus en plus fréquenté et reconnu comme la source sûre et bien informée, particulièrement en français, sur le bassin du Congo. Et le rapport a encouragé à continuer de l'alimenter.

Wilguette Eznez

Ils ont dit...



S.E. Emmanuel NADINGAR, Premier Ministre, chef du gouvernement de la république du Tchad

« La république du Tchad participe activement, à la vie de la Commission des forêts d'Afrique centrale « Comifac ». Sa position géo-climatique en fait un pays de transition entre le domaine forestier et la zone des savanes sous la menace constante de la désertification...En dépit des multiples menaces, sous les effets conjugués des activités humaines et du changement climatique, ce potentiel est le mieux préservé de notre planète. Il est donc essentiel de la conserver et de la gérer durablement pour le bien-être de nos populations et de l'humanité toute entière. »



Monsieur Bavon N'SA MPUTU Elima, Président en exercice de la COMIFAC

« La quatrième réunion plénière du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo se tient à un moment particulier où toute la zone sahélienne connait des grandes inondations avec les conséquences que nous connaissons.

Toutefois, l'espoir est permis avec la dynamique que nous nous sommes tous engagés à insuffler à notre organisation sous régionale qu'est la commission des forêts d'Afrique centrale et à travers notre partenariat actif et diversifié. »



M. Mahamat Béchir OKORMI, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques (Tchad)

Cette réunion a la particularité d'être organisée 10 ans après le lancement dudit partenariat (PFBC), en septembre 2002, à l'occasion du sommet mondial de Johannesburg en République d'Afrique du sud et quelques mois après le sommet de Rio+20. Eu égard, il y a lieu de s'interroger sur l'impact de cette rencontre afin d'en indiquer les défis et proposer des solutions idoines, dans la mesure des objectifs à lui assignés... les actions initiées à des degrés divers selon les pays concernant la REED+ figurent parmi les priorités de la sous-région dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques qui sont de grandes préoccupations du moment pour le monde entier...

Ambassadeur d'Allemagne à Ndjamena

...on a pu constater l'utilité de cette rencontre, un forum d'échanges, de coopération et de travail. Commence une nouvelle étape celle mettre en exécution les défis. Mais ils sont clairs ? J'espère que oui ! Avec la protection et la bonne gestion du bassin du Congo et des forêts de l'Afrique centrale sont un devoir de très grande urgence... Protéger les forêts, lutter contre la déforestation et la dégradation des terres est une condition sine qua non pour la préservation de cet habitat pour les générations à venir... Cependant, la tâche est difficile au regard de nombre de facteurs qui alourdissent les efforts déjà déployés en faveur de la préservation de l'environnement dans l'espace de la COMIFAC. Parmi les points saillants qui se posent se compte : - le bon fonctionnement des structures; - le financement ; - l'agenda politique et - la recherche de nouveaux partenaires de coopération...



Ambassadeur de France au TCHAD

...cette rencontre a été l'occasion d'aborder les questions cruciales de l'avenir des forêts sèches, de dépasser l'approche de la déforestation forestière pour appréhender les problématiques de la dégradation des terres, les menaces de la désertification, les périls que fait courir la destruction des écosystèmes à l'échelle régionale, comme dans le cas du Bassin du Lac Tchad. La réunion a également montré qu'il fallait se garder d'une approche sectorielle stricte, dans la vision géographique limitée.... Les appuis de la France au PFBC sont étroitement liés à ses engagements dans les négociations internationales. Outre le PFBC, la France appui également le COMIFAC dès leur création. Le niveau de ses engagements financiers à la COMIFAC et à ses Etats membres est à hauteur de 164 millions d'euros, une manière de montrer la vitalité de l'intervention de la France...

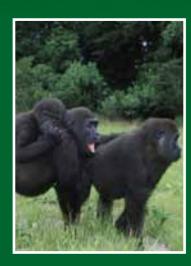


Guy Mercier, Représentant de l'Agence Canadienne du Développement International (ACDI)

Deux ans après avoir pris bonne note des questionnements à Bujumbura, Douala et Ndjamena, il y a une insistance des résultats, de revoir les critères d'adhésion au PFBC et il est important de démontrer que la contribution multi dimensionnelle de la forêt est plus que jamais à l'ordre du jour..... Ainsi, il faut aussi dire qu'il y a lieu de réviser le plan de convergence pour mieux intégrer les enjeux émergents et mieux mobiliser les partenaires. — les processus de révisions ou actualisation des politiques ne doivent pas être une justification de ne pas agir...



Renforcer la loi faunique par le soutien au développement sociocommunautaire



Plus d'informations au service de la protection de la faune



PFBC-COMIFAC, le Ministre DJOMBO livre ses impressions à la suite de la 4ème plénière du PFBC tenue à N'Djamena, au Tchad du 20 au 21 septembre 2012.



Afrique Environnement Plus: Vous venez de prendre part aux assises communautaires de la sous-région sur la gestion forestière et le braconnage et la lutte contre la désertification organisées par le PFBC. Quelle lecture faitesvous du fonctionnement de cette institution, et qu'est ce que vous en pensez?

Henri DJOMBO: Le partenariat pour les forêts du bassin du Congo a été lancé en 2002 à Johannesburg par les Etats Unis et le Congo. Respectivement par Collins POWELL, Secrétaire d'Etat américain et le Président Denis SAS-SOU NGUESSO. C'était une coalition mondiale qui s'était créée autour de la gestion durable des forêts

du Bassin du Congo, avec l'espoir qu'on arrêterait les objectifs communs, et les moyens de mise en œuvre qui nous permettraient d'atteindre, dans un délai de 10 ans, des résultats probants. Au cours de la marche de notre processus, nous pouvons constater que le partenariat est un géant aux pieds d'argile qui, malheureusement, n'a pas mis en place des stratégies pour financer durablement le processus et nous permettre d'atteindre les objectifs escomptés, préférant privilégier les coopérations bilatérales, alors que l'Afrique Centrale ne le souhaitait pas, parce que c'est une coopération, en général, sans valeur ajoutée et qui ne concerne que les actions ciblées, avec les moyens réduits, dans un délai limité, sans

compter que l'argent retourne souvent vers les pays donateurs. Ce n'est malheureusement avec les fonds d'une telle coopération qu'on peut lancer un programme environnemental d'envergure comme la gestion durable des forêts du bassin du Congo ou la conservation des écosystèmes de ce bassin. Mais auiourd'hui. 7 ans après l'adoption du Plan de Convergence qui est le plan stratégique de la gestion de ce bassin, on n'a pas obtenu beaucoup d'appuis de la communauté internationale. Les pays se sont débrouillés comme ils l'ont pu, beaucoup d'opérations ont été réalisées par le secteur privé. Jusqu'au moment où nous célébrons le 10ème anniversaire de ce partenariat, nous pouvons dire que



rien n'est clair : il va fal-

loir définir préalablement

ces gouvernances et les

principes de base qui de-

vraient régir ces finan-

cements. Sinon, ce sera

comme le cas pour le fi-

nancement des fonds Fast

Start: 30 milliards pré-

vus à Copenhague pour

financer en 2010, 2011 et

2012, les actions multiples

concernant le climat ; mal-

heureusement, cet argent

on ne l'a pas vu. Pourtant,

dans les bilans des par-

tenaires, c'est de l'argent

qui a été décaissé. Et on

ignore comment cet argent

n'a pas pu arriver sur le

terrain. On se rend alors

nous n'avons pas encore réussi, sans insinuer pour autant qu'on a échoué.

Afrique Environnement Plus: Pensez-vous qu'il y ait encore un espoir pour que le PFBC atteigne les objectifs qui lui avaient été assignés à la base?

Henri DJOMBO : Nous demeurons tout de même optimistes quoiqu'après tout ce qu'on a entendu, vu, je ne crois pas qu'il y aura une grande avancée. Si nous ne sommes pas dans un processus de solidarité réelle, il va falloir commencer à réfléchir sur des sources nouvelles de financement, sur le transfert des technologies, sur la manière d'obtenir ces technologies, sur le renforcement des capacités, à partir des ressources propres de la sous-région. Nous osons croire encore que les financements internationaux dédiés à l'environnement et pourquoi pas aux forêts vont arriver. Mais, aucun d'eux ne dispose d'une gouvernance claire, de modalités d'allocation des ressources, de décaissement de ces ressources. Somme toute,

Afrique Environnement Plus : Il a été annoncé la tenue prochaine d'un Forum national sur le déve-

ciaires. Il est donc impé-

pour plus de transparence.

loppement durable, quel est le but visé par cette initiative?

Henri DJOMBO: Nous avons voulu attendre l'après Rio pour tirer les conclusions de grande conférence mondiale et engager notre propre stratégie de développement durable au niveau national. Il faudra que nous lancions le Congo dans cette perspective pour qu'il puisse contrôler son avenir, son développement. Il faut donc engager le pays dans la voie de la durabilité, que chaque secteur s'approprie le développe-

toriels doivent être mis en conformité et les priorités bien définies, pour assurer la mise en œuvre des projets qui seront lancés, afin que le plan national de développement 2012-2016, soit la base de départ de cette planification stratégique. La première phase comptera 5 ans, on déterminera la durée des autres phases. Mais, en fait, il faut se projeter jusqu'à 2050 pour que nous ayons le recul nécessaire pour planifier cet avenir, mobiliser les forces vives de la nation, rassurer les congolais de ce que leur pays va se lancer sur l'orbite du développement et que les générations actuelles et futures pourront jouir d'une amélioration progressive de leurs conditions de vie et que les ressources naturelles renouvelables seront exploitées à bon escient. Ainsi, nous pourrons vivre ensemble la transformation de notre société et le visage physique de notre pays. Il faut que tous les acteurs, les secteurs d'activité comprennent le sens du développement durable

plans ou programmes sec-

Interview réalisée par Raoul SIEMENI



28 | AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS Magazine | EDITION | SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012

TRANSITION ENERGETIQUE

ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR L'AFRIQUE



Stéphane POUFFARY travaille dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 25 ans. Il est le fondateur et Président d'ENERGIES 2050, une Organisation internationale Non Gouvernementale (ONG) qui travaille sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. En parallèle, il conduit des recherches sur les modalités du changement de comportement des citoyens au regard des défis climatiques et énergétiques au laboratoire d'ethnologie et d'anthropologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il a travaillé pendant plus de 10 ans, jusqu'en juillet 2010, à l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en tant Chef de la Cellule Expertise Internationale pour la Maîtrise de l'Energie. Il a été un des membres fondateurs de l'Initiative Bâtiments durables et changement climatique (SBCI) du PNUE -Programme des Nations-Unies pour l'Environnement-. Il intervient dans une dizaine d'Universités, d'écoles d'ingénieurs et de formations professionnelles ainsi que dans de nombreux réseaux inter-

Contact:stephane.pouffary@energies2050.org



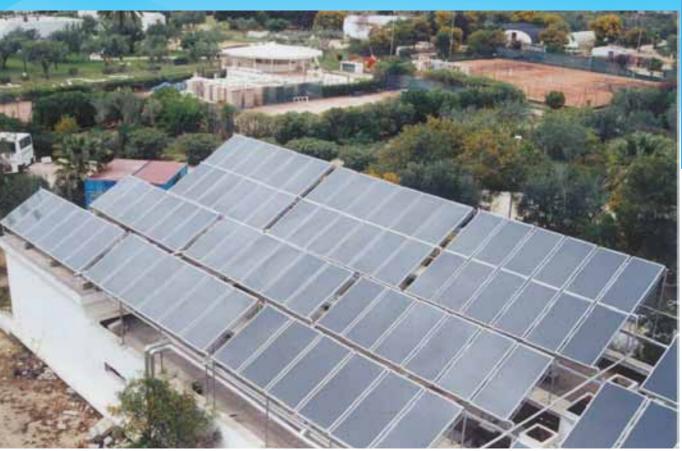
Dans le cadre de son partenariat avec Afrique Environnement Plus, ENERGIES 2050 va, au fil des prochains numéros, rappeler les enjeux et les défis mais aussi et surtout les opportunités que porte en elle la question de la transition énergétique pour les pays en développement et plus particulièrement pour l'Afrique. Il s'agira d'aller au-delà du simple constat et de témoigner combien cette transition est un trésor d'opportunité afin que le lecteur qu'il s'agisse d'un représentant du secteur public ou privé ou encore de la société civile puisse contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux inscrit dans la durée à la hauteur des enjeux pour le continent africain.

Transition énergétique et énergie durable pour tous, du Mythe à la réalité...

a question énergétique est au cœur des préoccupations de la communauté internationale, et cela qu'il s'agisse des pays exportateurs ou importateurs.Le système énergétique mondial actuel se caractérise par :

- une grande dépendance aux énergies fossiles (le charbon, le pétrole et le gaz naturel entrant pour plus de 80% dans le bilan de la consommation mondiale),

- une part importante de l'humanité qui n'a pas accès aux services énergétiques modernes (2,4 milliards de personnes soit plus du tiers de l'humanité



dépend encore de la biomasse-énergie pour répondre à leurs besoins de cuisson, de chauffage, voire d'éclairage et plus de 1,3 milliard soit 20% de l'humanité qui n'a pas accès à l'électricité),

- une importante augmentation de la demande énergétique sachant que cette tendance devrait encore s'accélérer dans les prochaines décennies.

De plus, ce système fait courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques majeurs de plus en plus préoccupants. Ces risques concernent notamment l'approvisionnement en hydrocarbures et sont imputables au plafonnement prévisible de la production voire à son déclin, face à une demande en croissance continue tirée par les pays émergents (Chine, Inde...) et par le secteur du transport (routier et aérien). Cette situation a des conséquences en termes de sécurité des approvisionnements pour les pays importateurs et se traduit par une forte volatilité des prix.

Les risques sont également climatiques et, de jour en jour, plus pressants. Le secteur de l'énergie contribue pour plus de 65 % aux émissions de gaz à effet de serre notamment liées à la consommation des combustibles fossiles. Ces émissions sont responsables des changements climatiques aux conséquences potentiellement catastrophiques pour l'ensemble de la planète, selon le Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) avec des effets qui sont de plus en plus apparents. Ceci étant dit, force est de constater la difficulté de la Communauté internationale à s'accorder sur la mise en place d'un accord climatique ambitieux à la hauteur des défis comme en témoigne la faiblesse des résultats obtenus à l'occasion de la 17e Conférence des

Parties (CdP-17) de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) qui s'est déroulée à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 11 décembre 2011.

Les risques sont aussi technologique, chacun ayant en mémoire les incidents de Fukushima, au Japon qui ont semés des doutes profonds légitimes dans l'esprit des usagers sur la sûreté des installations nucléaires et qui, d'une manière générale, posent les questions de la technologie dans la sortie de l'ère du pétrole-roi.

A noter également que les bâtiments dans lesquels nous vivons, que nos modes de consommation et de production ainsi que la rapide et forte urbanisation que nous connaissons ne font qu'augmenter la fragilité de notre système énergétique.

Pour finir, ce système n'est pas durable au regard de la croissance démographique (4 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050) et de la part grandissante du nombre de personnes n'ayant pas accès à une énergie durable ou qui sont en situation de précarité énergétique.

Un tel système énergétique, qui ne répond pas aux besoins des plus démunis et fait courir à l'économie mondiale et à l'environnement global des risques d'effondrement, n'est pas viable. Les projections les plus respectables, notamment celles du GIEC et de l'AIE, indiquent qu'à moins d'un changement radical de paradigme, il conduira vers une impasse en termes de sécurité, de climat et d'équité sociale. L'unanimité est aujourd'hui faite



sur la nécessité d'en changer mais cette transformation risque de prendre du temps compte tenu de l'inertie des systèmes en place et des résistances socio-économiques souvent liées à certaines rentes de situation.

C'est dans ce contexte que la Conférence des Nations unies sur le développement durable (CNUDD), encore appelée Rio+20, vient de se dérouler du 20 au 22 juin 2012 à Rio de Janeiro au Brésil. L'énergie avait été annoncée comme une thématique transversale centrale et chacun y voyait comme une évidence. L'année 2012 avait été même annoncée comme Année internationale de l'énergie durable pour tous. Le Protocole de Kyoto se terminant également à la fin 2012, tout plaidait pour une remise à plat de notre rapport à l'énergie et dans la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique résolument différente tant sur nos modes de production que de consommation. Pour autant, le chapitre

consacré à l'énergie dans la déclaration finale de la Conférence Rio+20 reste insatisfaisant et témoigne d'un manque d'ambition dans les engagements pris mais aussi de difficultés dans le partage d'un objectif commun et surtout dans les modalités de mise en œuvre.

Ceci étant dit l'agenda international et les crises que rencontrent nos sociétés nous imposent de questionner nos modes de consommation et de production de l'énergie et nous interpellent sur la nécessité d'une transition énergétique. Dans tous les cas, il s'agit, plus que jamais, d'accompagner cette période de transition entre un modèle énergétique basé à plus de 80 % sur les énergies fossiles, vers un nouveau modèle. plus durable, et donc plus respectueux de l'équité intra et intergénérationnelle et de l'équilibre écologique à court, moyen et long termesafin que le nouveau système puisse être mis en place.

Mettre en œuvre la transition énergétique ou de l'importance de démultiplier les savoirs pour inviter à l'action - ENERGIES 2050 acteur du changement

(Extrait du Manifeste d'EN-ERGIES 2050 - Mars 2011) « Conscient des défis, des contraintes mais aussi des opportunités que la question énergétique porte en elle, ENER- GIES 2050 est convaincu

que les choix présents et futurs de nos modes de production mais aussi de consommation de l'énergie ne doivent plus s'élaborer uniquement dans des



cercles restreints d'experts et d'initiés et qu'elle doit impliquer dès à présent l'ensemble des acteurs concernés qu'il s'agisse de la puissance publique. des acteurs économiques privés, des acteurs de la formation ou de la société civile.

La question énergétique, pourtant au cœur de l'ensemble des défis à relever, est encore très rarement appréhendée d'une manière globale et cela est d'autant plus inquiétant que certains choix d'aujourd'hui pourraient plus tard desservir voire même augmenter la vulnérabilité des populations concernées et cela que l'on se place dans les pays industrialisés, dans les économies en transition ou dans les pays en développement.

Au-delà de la simple question de l'offre énergétique c'est-à-dire du choix et de l'organisation des moyens de production, il convient avant toute chose de s'intéresser à la question de la maîtrise de la demande en énergie et de privilégier la notion de service plutôt que

tion d'une demande sans cesse croissante. Dans tous les cas, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie basée sur la sobriété et l'efficacité énergétique tout en développant le recours aux énergies renouvelables afin de permettre une transition énergétique durable. De plus, cette vérité communément admise apparaît comme la seule alternative responsable au regard du modèle énergétique actuel qui a montré ses limites et sa fragilité. Ceci étant dit, cette approche implique une transformation radicale de nos sociétés et c'est pourquoi elle nous amène à questionner et reconsidérer de nombreux à priori et pos-

celle de la simple satisfac-

Pourtant et paradoxalement, la communauté internationale n'a jamais autant disposé de connaissances et d'outils qui, s'ils étaient mis en œuvre nous permettraient d'inverser les trajectoires actuelles. Cela est d'autant plus surprenant que les questions climatiques et éner-

tulats économiques, tech-

nologiques, politiques et

sociaux.

questions de solidarité et de gouvernance sont de plus en plus au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous, au'il soit décideur politique, représentant du secteur privé ou de la société civile, chercheur ou simple citoyen. Ceci étant dit, même si

les questions sont plus ou

gétiques mais aussi les

moins simples à poser, les réponses sont définitivement complexes et multiples car elles font référence à des acteurs différents qui n'ont pas toujours le même objectif, ni le même processus d'évaluation et encore moins les mêmes leviers d'actions. De la même manière. les cibles et les compétences à mobiliser renvoient sur des acteurs à chaque fois différents, agissant sur des secteurs et des territoires toujours plus spécifiques mais dans tous les cas interdépendants. C'est aussi pourquoi, malgré cette prise de conscience partagée et bien que chacun d'entre nous soit désormais convaincu qu'il y a urgence à agir, les réponses et les moyens à mettre en œuvre pour stabiliser le climat et élaborer un modèle énergétique respectueux des ressources disponibles tout en assurant les conditions d'un développement harmonieux de nos sociétés restent parcellaires voire, dans bien des cas, contradictoires avec l'objectif initial. »

C'est pour toutes ces raisons que la question énergétique est au cœur des préoccupations et actions mises en place par ENERGIES 2050. Dans le cadre de notre partenariat avec Afrique Environnement Plus, nous allons, au fil des prochains numéros, rappeler enjeux et les défis mais aussi et surtout les oppor-

tunités que porte en elle la question de la transition énergétique pour les pays en développement et plus particulièrement pour 📙 l'Afrique. Il s'agira d'aller au-delà du simple constat et de témoigner combien cette transition est un trésor d'opportunité afin que le lecteur qu'il s'agisse d'un représentant du secteur public ou privé ou encore de la société civile puisse contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux inscrit dans la durée à la hauteur des enjeux pour le continent africain.

Nous nous attacherons également à mettre en avant des exemples d'initiatives porteuses de devenir afin d'encourager leur démultiplication.

Exemple de la Formation des professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment aux défis de la transition énergétique mise en place par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) et l'Association ENERGIES 2050

L'environnement construit (bâtiment et villes), au cœur des enjeux et des défis que rencontrent nos sociétés, est au nœud des changements souhaités. Les villes abritent aujourd'hui plus de 50% de la population mondiale, consomment les 2/3 de l'énergie produite au plan mondial et contribuent pour autant aux émissions de gaz à effet de serre. Cette énergie est en grande partie utilisée pour les besoins de mobilité et de confort dans les bâtiments (bureaux et logements). Le secteur du bâtiment et de la construction

représente à lui seul 40 % de l'énergie totale consommée et environ 35 % des émissions de gaz à effet de serre. Ces tendances devraient se maintenir, voire se renforcer. En effet, en 2050, 75 % de la population mondiale vivra dans les villes.

Les choix de développement qui seront faits aujourd'hui à ce niveau, leur organisation spatiale et la façon de les mettre en œuvre, détermineront les quantités et la qualité de l'énergie à fournir pour relever les énormes défis de l'accès aux services de base qui se poseront à cet horizon dans les villes qu'elles soient petites, moyennes ou de grandes tailles. L'espace urbain rassemble en effet des systèmes intégrés, organisés selon des schémas complexes et de nature très variée selon que l'on considère les infrastructures, les équipements et activités génératrices de biens ou de services ou encore la satisfaction des besoins essentiels d'une population concentrée géographiquement. Il s'agit d'assurer l'accès à l'eau, à l'énergie, à un réseau de transport adapté, à des logements de qualité, à l'alimentation, à la santé, l'éducation, la sécurité, à un réseau d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets, à un environnement sain, à un nombre suffisant d'emplois sains et décents, à l'équité sociale ainsi qu'à des notions plus personnelles telles que le bien-être ou le titut de l'énergie et de l'environnebonheur

et cela est particulièrement visible dès l'IEPF et de l'École Africaine des lors qu'il s'agit des réseaux de trans- Métiers de l'Architecture et de port, de gestion des eaux, de la distribution énergétique ou encore des réseaux de communication et c'est pourquoi il est important de souligner la nécessité d'une approche holis- BOAD et de la CGLUA. tique de la Ville tant dans l'analyse des défis qu'elle rencontre que des réponses à apporter.Ces réponses, de nature variée, sont déterminantes quant au contenu et à la direction à donner à la transition énergétique.

Les professionnels de l'aménagement urbain et de la gestion urbaine, de la construction et du bâtiment sont les principaux artisans des choix à opérer et des réponses à apporter pour que les villes jouent pleinement leur rôle dans cette transition.

Le module de Formation des professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment aux défis de la transition II s'agit de donner à ces proénergétique s'inscrit dans le cadre des Initiatives francophones pour la promotion des villes durables en les enjeux de la transition éner-Afrique portées par l'Organisation in- gétique (accès universel et équiternationale de la Francophonie (OIF) table aux services énergétiques, à travers son organe subsidiaire l'Ins- réduction des risques de chan-

ment de la Francophonie (IEPF), et par ses partenaires.

Ces systèmes sont interdépendants II est réalisé à l'initiative de l'Urbanisme (EAMAU) en partenariat avec l'Association EN-ERGIES 2050 et avec le soutien de l'ECREEE, de l'ADEME, de la

> La formation a pour objectif de développer chez les architectes, urbanistes et gestionnaires urbains ainsi que chez les différents professionnels publics ou privés en activité ou en formation concernés par ces thématiques, une bonne maîtrise des défis à relever ainsi que des stratégies et des actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments, des infrastructures et aménagements urbains et, d'une manière générale, des villes répondant aux exigences et aux défis de la transition énergétique.

> fessionnels les clés pour comprendre et prendre en compte

gement climatique par la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables...) dans leurs métiers. L'objectif est également d'identifier les stratégies, les outils, les techniques et les méthodes d'intégration de ces enjeux afin que chacun puisse adapter en conséquence ses pratiques professionnelles et agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans la mise en œuvre d'un mieux vivre ensemble dans un environnement durable.

La première session nationale s'est déroulée à Bujumbura au Burundi du 10 au 14 septembre 2012.

La prochaine session s'inscrira dans le cadre d'un module de formation continue à vocation régionale. Elle se déroulera du 12 au 16 novembre 2012 à Lomé au Togo dans les locaux de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU).

Une série d'article comme autant d'invitation à l'action... n'hésitez pas à nous

ENERGIES 2050 est une Organisation internationale Non Gouvernementale qui travaille dans l'intérêt général (association sans but lucratif). ENERGIES 2050 rassemble des citoyens et des experts d'une cinquantaine de pays et est partenaire de plusieurs projets et initiatives maieures.

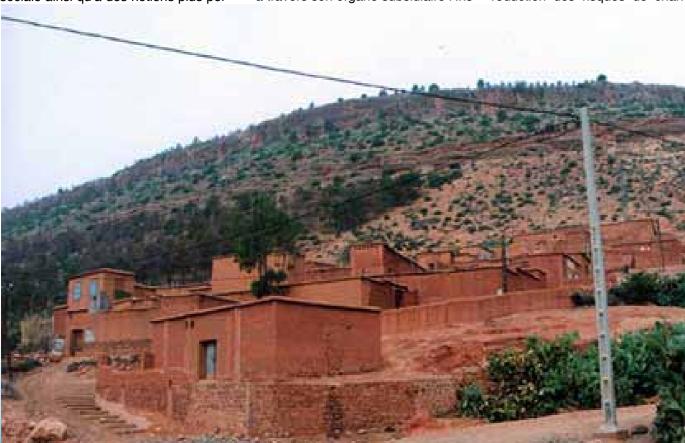
La certitude que les trajectoires de développement de nos sociétés ne sont pas une fatalité est à l'origine de nos actions. La solution ne peut pas être qu'une question de connaissance ou d'outils ou encore que politique, économique, technologique ou sociale. La recherche d'un mieux vivre ensemble devra se faire dans le respect des ressources naturelles et d'une indispensable solidarité à réinventer. C'est pourquoi nous travaillons au niveau local et au niveau global, car il s'agit de partager et dupliquer les expériences réussies tout en bénéficiant des lecons tirées des échecs.

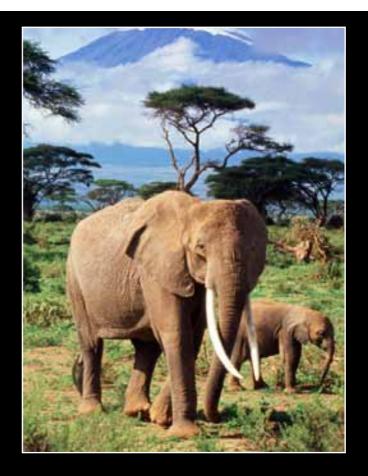
matiques, environnementales et énergétiques ; la maîtrise de la demande en énergie et les sources d'énergies renouvelables ; le bâtiment et le secteur de la construction ; les questions urbaines et les défis et opportunités des territoires ; l'économie de l'écologie et de l'environnement ; les stratégies de développement bas carbone ; les dynamiques sociales, les changements de comportement et l'action citoyenne.

Si les thématiques sur lesquelles nous intervenons sont aussi les vôtres et si vous avez des idées de projets, des besoins en formation ou que vous êtes à la recherche de partenaires, n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons enchantés d'étudier avec vous de possibles partenariats et projets communs.

Pour plus d'information, merci de visiter notre site www.energies2050.org

Stéphane POUFFARY, Directeur Général et Fondateur, Président d'honneur de l'Association ENERGIES 2050 Septembre 2012 stephane.pouffary@energies2050.org





Sauvons les Elephants de l'Afrique Centrale

Stratégie énergétique du Maroc : Sécuriser l'approvisionnement



a stratégie é n e r g é tique du Maroc vise à sécuriser l'approvisionnement en énergie et à en optimiser l'accès, tout en veillant à s'appuyer sur des énergies renouvelables diversifiées (solaire, éolienne et hydraulique) et réus-

sir le pari de l'efficacité énergétique, a indiqué jeudi, le ministre de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement, Fouad Douiri. La politique énergétique du Maroc, menée sous la Haute conduite et la vision éclairée de SM le Roi, vise aussi à améliorer la coopération régionale, du fait de l'inter-connectivité des marchés régionaux et internationaux en la matière, tout en tenant compte des objectifs d'exploitation du potentiel marocain en énergies renouvelables, a souligné M. Douiri dans une déclaration à la MAP, en marge d'un exposé sur la politique énergétique au Maroc, en présence d'une trentaine d'ambassadeurs accrédités au Maroc. « Ce potentiel en énergies permettra de couvrir une part substantielle des besoins croissants du royaume et de contribuer à la protection de l'environnement en se substituant aux énergies fossiles », a poursuivi M. Douiri qui animait cette conférence, initiée par la Fondation diplomatique sous le thème « Energie et développement durable au Maroc ». Le ministre s'est réjoui, par ailleurs, de l'intérêt porté par différents pays à l'expérience marocaine, qui pourra, selon lui, « initier des idées de coopération et de partage d'expériences dans l'avenir ». Pour sa part, l'ambassadeur du Sénégal à Rabat, Amadou Habibou Ndiaye a déclaré à la MAP que les pays africains portent un grand intérêt à l'expérience marocaine, qu'il qualifie d' »initiative pionnière, tournée vers la durabilité et qui repose sur différentes ressources ». « Il importe, pour tous les pays qui ont en commun le partage des potentialités énergétiques renouvelables, de s'inspirer des acquis du Maroc, afin d'engranger les acquis et de réduire la lourde dépendance de ces pays aux énergies fossiles », a poursuivi le diplomate, saluant

les progrès réalisés par le Royaume en matière de gestion de l'eau, qui devraient, selon lui, inspirer les pays africains, où « cette problématique reste, encore de nos jours, entière ». Dans une déclaration similaire, l'ambassadeur de Corée du Sud, M. Taeho Lee a, pour sa part, salué le niveau « excellent » de coopération entre le Maroc et son pays, formant le voeux de raffermir le partenariat dans le domaine énergétique, compte tenu des défis et des caractéristiques communes qui lient les deux parties.

mem.gov.ma





MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SIÈGE BRAZZAVILLE CONGO

afenvironnementplus@yahoo.fr)

CONTACTS: (+242) 05 519 62 49 / 06 806 05 29 / 05 794 55 36

UNE ONG, DES TALENTS COMPLÉMENTAIRES, UNE VISION PARTAGÉE

UNE ACTION CITOYENNE

ENERGIES 2050 est une tribune de parole et d'actions pour les citoyens voulant s'impliquer. Elle apporte la légitimité et les connaissances suffisantes pour agir face à des modèles et des affirmations présentés comme ne pouvant être remis en question.

UNE EXPERTISE À PARTAGER

Les experts membres d'ENERGIES 2050, savent qu'ils doivent déployer leurs actions collectivement et de manière collégiale pour répondre à l'ampleur des défis.

S'ENGAGER POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

ENERGIES 2050 est une aventure collective à la recherche d'un mieux vivre ensemble, dans le respect des ressources naturelles et d'une indispensable solidarité à réinventer.

ENERGIES 2050 plaide pour une implication de l'ensemble des citoyens du Monde dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement partagé, à Imaginer collectivement.



RECHERCHES ET ACTIONS

Les recherches et actions d'ENERGIES 2050 s'inscrivent simultanément au niveau local, point d'ancrage de toute mise en œuvre et laboratoire des actions à élaborer, et au niveau global car il s'agit de partager et dupliquer les expériences réussies tout en bénéficiant des leçons tirées des échecs.

ENERGIES 2050 travaille sur la Grande Transition, qu'il s'agisse de la Transition énergétique ou de la mise en mouvement d'une société plus humaine, plurielle et solidaire, porteuse de paix et respectueuse des biens communs de l'humanité.



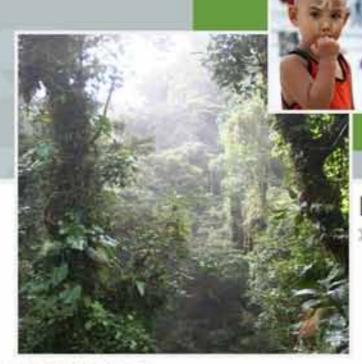
ENERGIES 2050 INTERVIENT SUR:

- ·L'écodéveloppement et le développement durable,
- Les politiques climatiques (atténuation, adaptation et résilience).
- Les politiques environnementales et énergétiques,
- La maîtrise de la demande en énergie (sobriété et efficacité énergétique),
- Le développement des sources d'énergies renouvelables,
- ·Le bâtiment et le secteur de la construction,
- ·Les enjeux et les défis des territoires ruraux et urbains,
- · Les ressources naturelles, les biens communs de l'humanité,

- L'économie de l'écologie et de l'environnement,
- Les dynamiques sociales et les changements de comportement.







LES PROJETS

Actions locales ou internationales, ENERGIES 2050 a développé et mis en place une stratégie inscrite dans la durée afin de s'assurer de disposer des ressources nécessaires et de pouvoir mettre en œuvre son objectif social. Les projets s'inscrivent dans le cadre des décisions issues des Sommets de la Terre, de la Convention Cadre des Nations Unles sur le Changement Climatique ou des accords internationaux, régionaux et nationaux concernant les domaines du développement, de l'énergie, de l'environnement ou du changement climatique.



LES MEMBRES

 A ce jour ENERGIES 2050 fédère plusieurs centaines de membres citoyens et plus de 150 experts d'une cinquantaine de pays.

LES RÉSEAUX DE TRAVAIL

- ONG et collectifs d'ONG d'ici et d'ailleurs ;
- · Universités et établissements de formation ;
- · Fondations ; entreprises et groupements professionnels ;
- · Villes et gouvernements locaux ;
- Organisations et réseaux nationaux, régionaux et internationaux ;
 - o Commission européenne,
 - o Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),
 - o Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),
 - Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et son organisme subsidiaire l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF).
 - o Banque mondiale.
 - o Banque européenne d'investissement,
 - o Agence Internationale de l'Energies (AIE).
 - Conseil européen des énergies renouvelables (EREC)....
- ...et d'autres acteurs majeurs.



- Réalisation de recherches ou projets de mise en œuvre ;
- Organisation d'ateliers, tables rondes, conférences;
 Publication de résultats de recherches et de projets;
- Communication, partage pour informer, fédérer, mobiliser (site, réseaux sociaux).
- Afin de permettre à chaque citoyen du monde de pouvoir contribuer à la mise en œuvre de la vision d'ENERGIES 2050, quels que soit les moyens financiers dont il dispose, l'intégralité des résultats des programmes et recherches sont et seront absolument libre d'accès. En effet, les pays en développement ou les personnes en situation de précarité doivent pouvoir, comme tout un chacun, participer aux débats citoyens, sans qu'il soit fait référence à leur situation financière.



